

## Modification de la demande de proposition

**Modification numéro : 1**

**Numéro de référence de la demande de proposition : RFP-CATALYZE-217772-Sahel-2022-0327**

**Date d'effet de la modification : 30 novembre, 2022**

**Description de la modification :**

1. Cette modification sert à modifier la date et l'heure clôture de la première soumission sur la page de couverture et à page 3 de la demande de proposition de 22 novembre 2022, à 17h00 à l'heure de Niamey, au 2 décembre 2022 à 17h00 à l'heure de Niamey
2. Cette modification sert à aussi modifier les pages 8, 10, 15, 22 et 23. Particulièrement pour clarifier le pays et les régions aux pages 8 et 10, les chaînes de valeur aux pages 15 et 22, et les livrables à page 23.

Dans le RFP modifiée ci-jointe, les changements sont soulignés en jaune. Tous les autres sections et pièces jointes se laisser sans changements.

## Demande de Propositions (DP)

Références de la DP #:	RFP-CATALYZE-217772-Sahel-2022-0327
Date de publication:	26 octobre 2022
Termes de Référence:	Demande de propositions pour le recrutement de facilitateurs financiers (FFs) qualifiés (consultants individuels et bureau d'études)
Projet	CATALYZE Finance for Resilience
Structure	Palladium International, LLC
Pays de Performance	Niger
Délai de soumission (date et heure)	Demande de Propositions ouverte et permanente du 26 octobre 2022 au 31 août 2023, suivant le calendrier ci-après : <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Premier round : 2 décembre 2022 à 17:00 (Heure de Niamey)</b></li><li>• Second round : 28 février 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)</li><li>• Troisième round : 25 mai 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)</li><li>• Quatrième round : 29 août 2023 à 17 : 00 ( Heure de Niamey )</li></ul>
Délai de soumission des questions écrites	<input checked="" type="checkbox"/> Les soumissions seront acceptées par voie électronique : <a href="mailto:Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com">Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com</a> , suivant le calendrier ci-après : <ul style="list-style-type: none"><li>• Premier round : 7 novembre 2022 à 17 : 00 (Heure de Niamey )</li><li>• Second round : 7 février 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)</li><li>• Troisième round : 9 mai 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)</li><li>• Quatrième round : 8 août 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)</li></ul> <input type="checkbox"/> N/A
Conférence des soumissionnaires	<input checked="" type="checkbox"/> Les conférences des soumissionnaires se tiendront via MS Team aux dates et heures ci-après : <ul style="list-style-type: none"><li>• Premier round : 9 novembre 2022 à 15 :00 ( Heure de Niamey )</li><li>• Second round : 9 février 2023 à 15 :00 (Heure de Niamey)</li><li>• Troisième round : 11 mai 2023 à 15 :00 (Heure de Niamey)</li><li>• Quatrième round : 10 août 2023 à 15 :00 (Heure de Niamey)</li></ul> <input type="checkbox"/> Les demandes de participation seront reçues par voie électronique à : <a href="mailto:Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com">Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com</a> au plus tard à la veille de la date prévue de tenue de la conférence.
Mode de soumission	Les soumissions seront acceptées par voie électronique : envoyer le mail à <a href="mailto:Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com">Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com</a>
Durée de validité des offres	180 jours (6 mois)

	Premier round	Second round	Troisième round	Quatrième round
Période de soumission des offres	2 décembre 2022 à 17 : 00 (Heure de Niamey)	28 février 2023 à 17 : 00 pm (Heure de Niamey)	25 mai 2023 à 17 : 00 pm (Heure de Niamey)	29 août 2023, à 17 : 00 (Heure de Niamey)
Délai des soumissions des questions écrites	7 novembre 2022 à 17 : 00 (Heure de Niamey)	7 février 2023 à 17 : 00 pm (Heure de Niamey)	9 mai 2023 à 17 : 00 pm (Heure de Niamey)	8 août 2023, à 17 : 00 (Heure de Niamey)
Dates des conférences virtuelles des soumissionnaires via Ms Team	9 novembre 2022 à 15 : 00 (Heure de Niamey)	9 février 2023 à 15 : 00 (Heure de Niamey)	11 mai 2023 à 15 : 00 (Heure de Niamey)	10 août 2023 à 15 : 00 (Heure de Niamey)

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la demande de propositions susmentionnés. En tant que maître d'œuvre du projet, Palladium vous invite à soumettre une proposition pour les termes de référence ci-dessous. Votre proposition doit être valable pour la période de validité de l'offre susmentionnée. Palladium demande que les offres soient soumises par voie électronique (e-mail) à [Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com](mailto:Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com):

- Premier round : 2 décembre 2022 à 17:00 (Heure de Niamey)
- Second round : 28 février 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)
- Troisième round : 25 mai 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)
- Quatrième round : 29 août 2023 à 17 : 00 (Heure de Niamey)

Cependant, nous encourageons les FF à soumettre leurs propositions dès que possible car l'évaluation des offres aura lieu à la fin de chaque mois, la première débutant le 5 novembre 2022.

Veuillez envoyer par courriel votre avis d'intention de soumettre une proposition avant la date limite pour les questions. Les réponses aux questions seront transmises à tous les prestataires qui ont indiqué leur intention de soumettre une proposition avant la date limite.

Veuillez soumettre votre proposition conformément aux détails de soumission ci-dessus avant la date et l'heure de clôture indiquée plus haut. Le présent appel d'offres n'oblige en aucun cas Palladium à attribuer un contrat et ne l'engage pas à payer les frais engagés pour la préparation et la soumission d'une proposition. Palladium n'est pas responsable des erreurs de données résultant des processus de transmission ou de conversion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Cordialement,

L'Equipe d'Approvisionnement de CATALYZE

## Conditions générales

### 1. Conditions de la proposition

En soumettant une proposition, les soumissionnaires potentiels sont liés par les présentes conditions générales. Les fournisseurs potentiels doivent soumettre des offres dont tous les détails sont fournis en anglais et dont les prix sont indiqués dans une seule devise.

### 2. Dépôt de la proposition

La Société peut accorder des prolongations de l'heure de clôture à sa discrétion. La Société ne tiendra pas compte des offres reçues après l'Heure de clôture spécifiée dans la DP, sauf si la Société décide de procéder autrement à sa seule discrétion.

### 3. Évaluation

La Société peut examiner toutes les propositions pour confirmer leur conformité avec la présente DP et pour déterminer la meilleure proposition dans les circonstances.

### 4. Modifications

La Société peut refuser d'examiner une proposition dans laquelle il y a des altérations, des ratures, une illisibilité, une ambiguïté ou des détails incomplets.

### 5. Droits de la Société

La Société peut, à sa discrétion, interrompre la demande de propositions ; refuser toute proposition ; mettre fin, prolonger ou modifier son processus de sélection ; refuser d'émettre un contrat ; rechercher des informations ou négocier avec tout soumissionnaire potentiel qui n'a pas été invité à soumettre une proposition ; satisfaire ses besoins indépendamment du processus de demande de propositions; mettre fin aux négociations à tout moment et entamer des négociations avec tout autre soumissionnaire potentiel ; évaluer les propositions comme la Société le juge approprié (y compris en se référant aux informations fournies par le soumissionnaire potentiel ou par un tiers); et négocier avec un ou plusieurs fournisseurs potentiels.

### 6. Modifications et demandes de renseignements

La Société peut modifier ou clarifier tout aspect de la DP avant l'heure de clôture en publiant un amendement à cette dernière de la même manière que la DP originale a été distribuée. Ces modifications ou clarifications seront, dans la mesure du possible, diffusées simultanément à toutes les parties.

Toute question concernant la présente DP doit être adressée à la personne de contact identifiée sur la page de couverture de la présente DP.

### 7. Clarification

La société peut, à tout moment avant l'exécution d'un contrat, demander des éclaircissements ou des informations supplémentaires à un ou plusieurs fournisseurs potentiels, et entamer des discussions et des négociations avec eux au sujet de leurs propositions. Ce faisant, la société ne permettra à aucun soumissionnaire potentiel de modifier substantiellement sa proposition.

### 8. Confidentialité

Dans leur proposition, les soumissionnaires potentiels doivent identifier tous les aspects de leur proposition qu'ils considèrent comme devant rester confidentiels, en indiquant les raisons. Les soumissionnaires potentiels doivent noter que la Société n'acceptera de traiter les informations comme confidentielles que dans les cas qu'elle jugera appropriés. En l'absence d'un tel accord, les soumissionnaires potentiels reconnaissent que la Société a le droit de divulguer les informations contenues dans leur proposition.

Le soumissionnaire potentiel reconnaît que dans le cadre de la présente DP, il peut prendre connaissance ou avoir accès aux informations confidentielles de la Société (y compris l'existence et les termes de la présente DP et des TDR). Il accepte de préserver la confidentialité des informations confidentielles et d'empêcher leur divulgation non autorisée à toute autre personne. Si le soumissionnaire potentiel est tenu de divulguer des Informations confidentielles en raison d'une loi applicable ou d'une procédure judiciaire, il en informera la Société dans un délai raisonnable. Les parties conviennent que cette obligation s'applique pendant l'appel d'offres et après l'achèvement du processus.

## **9. Alternatives**

Les soumissionnaires potentiels peuvent soumettre des propositions pour d'autres méthodes permettant de répondre aux besoins de la Société décrits dans la demande de propositions lorsque cette option a été mentionnée dans la demande de propositions ou convenue par écrit avec la Société avant l'heure de clôture de la demande de propositions. Les soumissionnaires potentiels sont tenus de fournir un niveau de détails suffisants sur la solution alternative pour permettre son évaluation.

## **10. Documents de référence**

Si la DP fait référence à d'autres documents, y compris, mais sans s'y limiter, des rapports, des plans, des dessins, des échantillons ou d'autres documents de référence, le soumissionnaire potentiel est tenu d'obtenir les documents en question et d'en tenir compte dans l'élaboration de sa proposition. Et de le fournir à l'entreprise sur demande.

## **11. Base de prix/coût**

Les prix ou les coûts proposés doivent indiquer le prix hors taxe, la composante taxe et le prix taxe comprise.

Le prix du contrat, qui doit inclure toutes les taxes, les charges et les coûts du soumissionnaire, sera le prix maximum payable par la Société pour les biens et/ou services.

## **12. Informations financières**

Si la Société le demande, les soumissionnaires potentiels doivent être en mesure de démontrer leur stabilité financière et leur capacité à rester viables en tant que fournisseur de biens et/ou de services pendant la durée de tout contrat.

Si la Société le demande, le soumissionnaire potentiel doit fournir rapidement à la Société les informations ou documents que la Société exige raisonnablement afin d'évaluer sa stabilité financière.

## **13. Référents**

La société se réserve le droit de contacter les référents du soumissionnaire potentiel, ou toute autre personne, directement et sans en l'informer .

## **14. Conflit d'intérêts**

Les soumissionnaires potentiels doivent informer immédiatement la société de tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu (un conflit d'intérêts perçu est un conflit dans lequel une personne raisonnable penserait que le jugement et/ou les actions de la personne sont susceptibles d'être compromis, que ce soit en raison d'un intérêt financier ou personnel (y compris ceux des membres de la famille) dans le marché ou la société).

## **15. Incohérences**

En cas d'incohérence entre l'une des parties de la DP, l'ordre de préséance suivant s'applique :

- (a) les présentes Conditions générales ;
- (b) la première page de la présente DP; et (c) l'annexeDe sorte que la disposition du document de rang supérieur prévaut dans la mesure de l'incohérence.

## 16. Collusion et incitations illégales

Les soumissionnaires potentiels et leurs dirigeants, employés, agents et conseillers ne doivent pas s'engager dans un comportement collusoire, anticoncurrentiel ou tout autre comportement similaire avec un autre soumissionnaire potentiel ou une autre personne, ni proposer d'incitations illégales en rapport avec leur proposition ou le processus de la DP.

Les soumissionnaires potentiels doivent divulguer les cas où les propositions ont été compilées avec l'aide d'employés actuels ou anciens de la société (au cours des 9 mois précédents et qui ont été largement impliqués dans la conception, la préparation, l'évaluation, la révision et/ou la gestion quotidienne de cette activité) et doivent noter que cela peut exclure leur proposition de la considération.

Les soumissionnaires potentiels garantissent qu'ils n'ont pas fourni ou offert de paiement, de cadeau, d'article, d'hospitalité ou tout autre avantage à la Société, ses employés, consultants, agents, sous-traitants (ou toute autre personne impliquée dans le processus de prise de décision relatif à cette DP) qui pourrait donner lieu à une perception de corruption en relation avec la DP ou toute autre transaction entre les parties.

## 17. Jurisdiction

Le présent contrat est soumis aux lois de la juridiction.

Le soumissionnaire et l'Entreprise feront tout leur possible pour régler à l'amiable tout litige, controverse ou réclamation découlant du présent Contrat ou s'y rapportant, ou de sa violation, de sa résiliation ou de son invalidité.

Si aucun règlement à l'amiable ne peut être trouvé, tout litige, controverse ou réclamation découlant du présent contrat ou de sa violation, de sa résiliation ou de sa nullité, ou s'y rapportant, sera réglé par arbitrage conformément au règlement d'arbitrage de la CNUDCI en vigueur à la date du présent contrat. L'autorité de nomination sera le Secrétaire général de la Cour permanente d'arbitrage. Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue à la suite d'un tel arbitrage, en tant que décision finale concernant un tel différend.

Le lieu de l'arbitrage sera le siège de la Société au moment du dépôt de la demande et la langue de l'arbitrage sera l'anglais. Les lois applicables seront les lois de la juridiction.

## 1. Informations sur la structure

Palladium est un leader mondial dans la conception, le développement et la mise en œuvre de l'impact positif - la création intentionnelle d'une valeur sociale et économique durable. Nous travaillons avec des entreprises, des gouvernements, des fondations, des investisseurs, des communautés et la société civile pour formuler des stratégies et mettre en œuvre des solutions qui génèrent des avantages sociaux, environnementaux et financiers durables.

## 2. Descriptions du Projet

USAID CATALYZE ("le projet") est un projet mondial conçu pour faciliter les partenariats et élaborer des solutions afin de mobiliser 2 milliards de dollars de financement mixte du secteur privé et d'autres financements pour les pays partenaires de l'USAID. Le programme peut fonctionner dans n'importe quel secteur de développement ou région, permettant aux Bureaux et Missions de l'USAID à travers le monde de faciliter efficacement les solutions d'investissement qui répondent aux besoins de secteurs, de questions et de géographies spécifiques et de tirer parti du financement du secteur privé pour atteindre les objectifs de développement.

L'activité CATALYZE Sahel Finance for Resilience (Sahel F4R) déploiera 10,7 millions de dollars sur quatre ans pour connecter tous les types d'activités économiques dans le secteur agricole et celles menées par de jeunes entrepreneurs au Burkina Faso et au Niger aux financements et aux investissements. Le Projet Sahel F4R déploiera des "financements mixtes" en utilisant des fonds publics pour catalyser les financements privés pour les entreprises dirigées par des jeunes et les activités du secteur agricole dans les régions ciblées. L'objectif ultime de l'activité est d'améliorer les moyens de subsistance et d'accroître l'utilisation des financements pour les chaînes de valeur agricole et les jeunes entrepreneurs dans les zones d'intervention (Tillabéry, Maradi et Zinder au Niger). Sahel F4R est conçu pour fournir un soutien à la mobilisation de capitaux pour compléter et faire progresser le travail d'autres projets dans le portefeuille de l'USAID dans la région, y compris (mais non limité à) aux projets Yelwa, Yidgiri, West Africa Trade & Investment Hub, et Bridge Youth Connect.

## 3. Objet

Cette demande de propositions (DP) spécifique ne concerne que le Niger. Elle s'adresse principalement aux facilitateurs financiers consultants individuels régulièrement établis au Niger avec une forte expérience dans l'accompagnement des entreprises à la mobilisation de financements auprès des banques et des IMF. Cette demande de propositions est un appel aux intermédiaires financiers engagés dans l'expansion des prêts ou des investissements aux entreprises dans les secteurs de l'agriculture pour participer au programme de subvention P4R de CATALYZE Sahel F4R, afin de recevoir des paiements à chaque étape pour la mobilisation de nouveaux financements qui répondent aux qualifications énumérées dans cette demande de propositions. Les paiements à chaque étape seront effectués par Sahel F4R sur une base périodique, en fonction des capitaux privés débloqués par les IFs au profit des entreprises accompagnées grâce aux efforts de facilitation des FFs qui répondent à cet appel d'offre.

Les activités se concentreront principalement, mais pas exclusivement, sur les zones géographiques prioritaires, notamment Tillabéry, Maradi et Zinder au Niger. Les FFs peuvent également travailler avec des entreprises clientes dans des régions autres que ces régions, à condition que le financement ait un impact sur les populations de ces trois régions de concentration.

Les termes de références complètes sont joints à l'**Appendix 1**

## 4. Type de contrat

Palladium a l'intention d'attribuer plusieurs contrats dans le cadre de cette demande de propositions un contrat de consultant indépendant à prix fixe.

Chaque contrat aura un plafond maximum facturable de 20,000 USD. Le plafond réel du contrat sera déterminé par les objectifs de financement inclus dans les propositions des soumissionnaires.

## 5. Période d'exécution prévue du contrat

Le contrat devrait se dérouler sur une période de 12 mois. Palladium examinera la performance des FF tous les six mois pour évaluer si la prestation doit être poursuivie et/ou modifiée.

Les contrats des FF partenaires P4R peu performants ou non performants peuvent être modifiés et/ou résiliés.

Les FF partenaires P4R à haute performance peuvent être éligibles pour une augmentation du plafond et une extension de la date de fin de subvention. Les prolongations ou modifications peuvent aller jusqu'à 12 mois supplémentaires, mais pas au-delà du 30 mars 2024.

Les prolongations, les augmentations de plafond et toute autre modification sont soumises à la disponibilité des fonds et à l'approbation éventuelle de l'USAID.

## 6. Lieu d'exécution de la Prestation

Les activités à réaliser dans le cadre de ce contrat auront lieu prioritairement dans **les Régions du Tillabéry, Maradi et Zinder**, et accessoirement sur tout le territoire **du Niger**.

## 7. Principaux livrables et calendrier d'exécution

Livrable	Paiements CATALYZE Sahel pour le premier prêt / investissement supplémentaire / investissement avec la société cliente	Paiements CATALYZE Sahel pour un deuxième prêt/ investissement supplémentaire avec la même société cliente.
Livrable 1 : RAPPORT DE PIPELINE. Rapport de pipeline complété avec des transactions qualifiées selon les objectifs de Sahel F4R.	Sahel F4R versera à chaque FF sélectionné une somme forfaitaire unique de 1 000 USD (~536 420 XOF).	N/A
Livrable 2: DEMANDE DE PRÊT. Preuve de la soumission de la requête de financement à l'IF avec accusé de réception de l'IF ; Formulaire d'examen environnemental rempli.	Pour chaque requête de financement, Sahel F4R paiera un montant forfaitaire unique de : a. \$50 (~27,075 XOF) pour un entrepreneur individuel (jeune ou femme) emprunteur pour la première fois pour un minimum de prêt de \$500 (~270,7501 XOF) b. \$500 (~270,750 XOF) pour les entreprises à faible maturité pour un minimum prêt de \$5,000 (~2,71M XOF) c. \$250 (~135 275 XOF) pour les entreprises à forte maturité pour un minimum prêt de \$5,000 (~2,71M XOF)	Pour chaque requête de financement, Sahel F4R paiera un montant forfaitaire unique de : a. \$250 (~135 375 XOF) pour les entreprises à faible maturité pour un minimum prêt de \$6,250 (~3,4M XOF) b. \$125 (~67,687 XOF) pour les entreprises à forte maturité pour un minimum prêt de \$6,250 (~3,4M XOF)
Livrable 3: Approbation du prêt. Preuve du déblocage du crédit au profit du bénéficiaire (relevé de compte, convention de financement, contrat de crédit, carnet de compte etc.) délivrée par l'IF/l'Investisseur. Le montant de ce livrable est plafonné à 15000 USD par transaction.	Pour chaque crédit décaissé, Sahel F4R paiera un montant forfaitaire unique de : a. Le plus élevé de 100 \$ (~54 150 XOF) et 4,50 % de la valeur de la transaction pour un prêt d'au moins 500 \$ (~270 750 XOF) au profit d'un entrepreneurs individuel femme/ jeune emprunteur pour la première fois. b. 4,50% de la valeur de la transaction pour un prêt d'au moins \$5 000 (~2.71M XOF) pour une entreprise.	Pour chaque crédit décaissé, Sahel F4R paiera un montant forfaitaire unique de : a. Le plus élevé des deux montants suivants : 50 \$ (~27 075 XOF) ou 3,00 % de la valeur de la transaction pour un prêt de minimum 625 \$ (~3,4M XOF) au profit des entrepreneurs individuels femmes ou jeunes emprunteurs b. 3,0 % de la valeur de la transaction d'au moins (\$6 250 ; ~3,38-M XOF) pour une entreprise
Livrable 4: PRIME DE PRÊT EN RÈGLE. (Applicable aux prêts de plus de 12 mois et de plus de 10 000 USD ou ~5.4M XOF) certification de l'IF confirmant que le prêt est en règle (c.-à-d.	Sahel F4R offrira une fois une rémunération fixe d'un montant de 1 000 USD (536 420 XOF) pour chaque prêt en règle.	Sahel F4R offrira une rémunération fixe d'un montant de 500 USD (268 210 XOF) pour chaque prêt en règle.



remboursements réguliers et à temps de l'entreprise à l'IF).		
--	--	--

**\*NB :** Palladium se donne le droit de faire évoluer ou de réviser cette grille et de l'adapter le plus possible au principe de base qui est celui du Pay For Results-P4R selon les expériences et les premiers résultats et acquis du partenariat avec les FFs

**L'Appendix 2** comprend des détails sur les exigences et le montant du paiement associés à chaque élément livrable, qui varient en fonction de la nature de la transaction financière soutenue.

## 8. Instructions aux soumissionnaires

Les propositions techniques et financières distinctes doivent être soumises par courriel au plus tard à l'heure et à la date indiquées sur la page de couverture. Les offrants doivent soumettre leurs propositions techniques et financières en utilisant les modèles fournis en **Appendix 3 et Appendix 4** du présent document.

### a. Instructions pour la soumission des offres techniques

La proposition technique doit être soumise en utilisant le modèle fourni à l'**Appendix 3**. Les réponses doivent être rédigées à simple interligne, avec une police Arial de taille 10. Si vous ne suivez pas ces instructions de formatage ou si vous ne respectez pas les limites de pages spécifiées ci-dessous, tout ou partie de la proposition technique peut être jugée non conforme. Toute proposition non conforme ou section de proposition non conforme ne sera pas examinée par le comité d'évaluation technique (CET) et peut avoir un impact négatif sur la note finale.

Les exigences de la proposition technique sont les suivantes :

1. Une lettre de soumission avec les coordonnées et adresse du soumissionnaire : Coordonnées et adresse du soumissionnaire
  2. CV du candidat à l'aide du modèle de CV fourni dans l'**Annexe D** ; indiquant bien à l'entête le statut de la personne par rapport à la structure soumissionnaire (Propriétaire du bureau d'étude ; consultant individuel à son propre compte, employé ou sous-traitant externe) ; et aussi mentionner le pourcentage (%) de temps que la personne escompte investir dans l'activité dans le cadre de l'Activité Catalyze.
  3. Historique du soumissionnaire et expertise pertinente en relation avec la prestation (maximum de 3 pages)
    - a. Informations sur l'expérience passée/déclaration de capacité ;
    - b. Description des projets pertinents réalisés précédemment par le soumissionnaire, démontrant son expertise dans les domaines de la présente prestation (maxi de 4 pages) ;
  4. Proposition technique et approche méthodologique avec :
    - a. Méthodologie proposée (Maximum 5 pages) ; en insistant sur comment vous comptez vous y prendre pour (1) Prospecter plus de client ; (2) S'assurer que les dossiers soumis aux Institutions Financières recevront effectivement du financement ; (3) Développer et entretenir des partenariats avec les Institutions Financières
    - b. Proposition de plan de travail montrant comment le soumissionnaire réalisera ce projet, y compris un calendrier (2 pages maximum) ; incorporant le nombre de demandes de financement qu'il prévoit de mobiliser par période au cours de l'année contractuelle envisagée avec CATALYZE ; et le nombre de demandes de crédit qu'il prévoit d'achever (financement accordé) ; et pour quel montant approximatif ; le tout devant être fourni pour les 12 mois suivant la signature du contrat avec CATALYZE
  5. Trois (03) lettres de références ou attestations de services fait.
- Le soumissionnaire sélectionné devra remplir le questionnaire de diligence raisonnable (pièce jointe 1) et fournir une réponse dans les 5 jours suivant la notification de la sélection.

### b. Offre financière

Les coûts totaux de la sous-traitance seront déterminés sur la base du nombre estimé de transactions que chaque soumissionnaire a inclus dans sa proposition. La valeur de ces transactions, l'incitation fixe à payer par F4R pour les activités de pré-décaissement (livrable 1) et le taux de commission de succès proposé par l'offrant (livrable 2, le cas échéant). Pour déterminer le prix plafond final, les offrants doivent remplir et soumettre le modèle de feuille de calcul des coûts ci-joint à : [Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com](mailto:Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com) .

Hypothèses clés associées au budget proposé pour le contrat de sous-traitance :

- Le budget et les paiements seront effectués en XOF
- Tous les prix doivent être inclus dans les taxes pertinentes

- Le(s) soumissionnaire(s) sélectionné(s) devra(ont) remplir le questionnaire de diligence raisonnable (pièce jointe 3) et fournir un numéro d'UEI dans les 5 jours suivant la notification de la sélection, sauf s'il(s) répond(ent) aux exemptions suivantes :
  - la valeur du contrat de sous-traitance proposé est inférieure à 20,000 USD
  - Le revenu annuel brut total pour l'année fiscale précédente, toutes sources confondues, était inférieur à 300 000 USD.

NB: La GSA a mis au point un outil PDF interactif utile qui guide les scénarios les plus courants concernant l'UEI ([https://www.fsd.gov/sys\\_attachment.do?sys\\_id=af05f8fb1b44851006b09796bc4bcb6d](https://www.fsd.gov/sys_attachment.do?sys_id=af05f8fb1b44851006b09796bc4bcb6d))

### 9. Soumission des offres

Les propositions électroniques doivent être soumises en envoyant deux courriels distincts, l'un pour la proposition technique et l'autre pour la proposition de coûts, avec le numéro de la Demande de Propositions dans l'objet.

Les offres reçues après la date limite indiquée sur la page de couverture seront considérées comme non conformes et ne seront pas prises en compte pour l'attribution du marché.

### 10. Processus d'évaluation et d'attribution

Les propositions seront évaluées à l'aide d'une méthode de comparaison du meilleur rapport qualité-prix. Il s'agit d'un processus en trois étapes.

- (1) La première série de critères est notée sur une base de réussite/échec. Les offerants doivent satisfaire aux critères d'éligibilité minimums suivants et fournir les documents justificatifs :

	Critères d'éligibilité	Documents requis
(a)	Doit être une personne physique au Niger et fournir une copie du certificat/pièce d'identité ; peut être également une personne morale légalement constituée <b>au Niger</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou tout autre document de reconnaissance de son activité, le cas échéant pour les personnes physiques</li> <li>• Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou tout autre document d'établissement/d'existence formelle au Niger</li> <li>• Numero d'Identification Fiscal NIF pour tout soumissionnaire ;</li> <li>• Document d'identité des personnes physique et du premier responsable de la structure personne morale.</li> </ul>
(b)	Démontrer un potentiel dans l'appui à la facilitation de l'accès au financement sur la base de l'expérience acquise au cours des trois dernières années	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CV complet (Voir <b>Annexe G</b>)</li> </ul>
(c)	Ne pas être employé par une entité gouvernementale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doit compléter, signer et dater les formulaires suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le formulaire de Diligence raisonnable (Annexe D) et</li> <li>• Certifications, assurances, déclarations et autres déclarations du bénéficiaire. (Voir Annexe E);</li> <li>• Code de conduite des partenaires commerciaux (Voir Annexe I);</li> </ul> </li> </ul>
(d)	Être ressortissant d'un pays qui n'est pas considéré comme une source interdite ou empêché de faire des affaires avec les États-Unis.	
(e)	Ne pas être radié, suspendu, exclu ou autrement inéligible à recevoir un financement fédéral américain.	

Le responsable de l'activité CATALYZE F4R a le pouvoir de renoncer à une exigence si la réponse à l'appel d'offres présente une justification valable.

(2) Si ces critères minimaux sont respectés, la proposition technique de l'offre sera évaluée de la manière suivante :

Critères d'évaluation	Section de l'offre à évaluer	Points maxi
<p>1. <b>Expérience du candidat.</b> Le candidat doit avoir une expérience pertinente dans les régions prioritaires, les chaînes de valeurs, avec les femmes/jeunes, les MPME et d'autres domaines d'intérêt mis en évidence dans le tableau 1 de l'Appendix 1 (Termes de référence), d'au moins 3 ans, qui doit être accompagnée d'un CV qui démontre sa capacité à mener à bien la mission, c'est-à-dire la capacité démontrable de réaliser les prestations objet du présent appel d'offre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● CV du candidat</li> </ul>	<p>25 points</p>
<p>2. <b>Performances antérieures.</b> L'expérience dans des missions similaires durant les trois dernières années, qui met l'accent sur les expériences en lien avec les domaines d'intérêt du tableau 1 de l'Appendix 1 (Termes de référence) du présent appel d'offres. Une attention particulière sera accordée aux FF qui démontreront une expérience en matière de facilitation à l'accès au financement et partageront la liste des entités financières fournissant le crédit ou le capital, le montant et les détails des bénéficiaires correspondants à chaque financement mobilisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Historique de la soumissionnaire et expertise pertinente</li> <li>● <b>Annexe F</b> : Tableau récapitulatif des financements obtenus</li> <li>● Trois (03) lettres de références ou attestations de services fait</li> </ul>	<p>25 points</p>
<p>3. <b>Approche Technique (Méthodologie et plan de travail).</b> Qualité de la stratégie, de l'approche méthodologique et des services du FF pour aider à étendre le financement au secteur agricole ou à la chaîne de valeur et aux régions CATALYZE F4R. Nombre de clients (micro, petites, moyennes et grandes entreprises) dans les chaînes de valeur cibles de CATALYZE F4R que le FF s'engage à appuyer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Proposition technique et approche méthodologique (<b>Annexe C</b>)</li> </ul>	<p>30 points</p>
<p>4. <b>Inclusion des jeunes et des femmes.</b> Approche et proportion des investissements qui seront dirigés vers des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Proposition technique et approche méthodologique (<b>Annexe C</b>)</li> </ul>	<p>20 points</p>
<p><b>Total des points possibles</b></p>		<p><b>100 points</b></p>

Un score total combiné de 70% est considéré comme le score minimal acceptable pour être pris en compte pour l'attribution. Le fait d'atteindre la note minimale acceptable ne garantit pas l'attribution du marché.

(3) La proposition de coût de l'offrant sera évaluée pour :

- le prix total proposé, par rapport aux autres offres reçues
- le réalisme et le caractère raisonnable des travaux à effectuer
- Le prix reflète une compréhension claire des exigences
- le prix est cohérent avec les divers éléments de la proposition technique
- Conformité avec les principes de coûts de l'USAID (en choisir un : Entités à but non lucratif - Principes de coûts dans 2 Code of

- Federal Regulation 200 Subpart E ou entités à but lucratif - Principes de coûts dans le Federal Acquisition Regulation Part 31)

Palladium se réserve le droit d'attribuer le marché dans le cadre de cette sollicitation sans autres négociations. Les offrants sont encouragés à proposer leurs meilleurs termes et prix avec la soumission originale.

Si le nombre de propositions ayant reçu des notes minimalement acceptables dépasse le budget alloué à l'activité, les soumissionnaires ayant obtenu la meilleure combinaison de notes techniques et de coûts seront sélectionnés pour l'attribution.

## **11. Intégrité et éthique des marchés publics**

La politique de Palladium est qu'aucun cadeau, de quelque nature et de quelque valeur que ce soit, ne doit être échangé entre les vendeurs/contractants et le personnel de Palladium. La découverte d'un tel cadeau constituera un motif de disqualification du fournisseur ou du contractant pour toute participation à des marchés publics de Palladium et pourra entraîner des mesures disciplinaires à l'encontre du personnel de Palladium impliqué dans ces transactions.

## **12. Attribution du marché**

La présente DP n'oblige en aucun cas Palladium à attribuer un contrat. Palladium peut choisir de sélectionner plusieurs offres en réponse à cette DP.

Tout contrat ou bon de commande résultant de la présente demande de propositions doit être signé par les deux parties pour être considéré comme valide et en vigueur. Tous les coûts associés, sans s'y limiter, à la production, à la préparation et/ou à la livraison de biens ou de services, y compris les livraisons, acceptés par le personnel de Palladium, sans un contrat/bordereau d'achat pleinement exécuté (signé par les deux parties), sont aux seuls risques du vendeur. Palladium ne paiera aucun coût, sans limitation, associé à la production, à la préparation ou à la livraison de biens et/ou de services dans le cadre de ce contrat/bon de commande ou de tout autre contrat/bon de commande, qui n'a pas été signé par les deux parties.

Si votre proposition est retenue, vous serez tenu de conclure le contrat standard de la Compagnie pour les types de biens ou de services fournis. Dans le cadre de la fourniture des biens et services, vous serez tenu de respecter les politiques de la société, y compris (sans s'y limiter) son code de conduite des partenaires commerciaux et toutes les conditions générales pertinentes des clients. Les fournisseurs potentiels doivent également se conformer au Code de conduite des partenaires commerciaux de la Société lors de la soumission de toute proposition en vertu de la présente DP.

Si vous faites une offre dans le cadre d'une coentreprise, d'un partenariat ou d'une entité similaire, veuillez l'indiquer clairement dans votre soumission. De même, si vous proposez de sous-traiter une partie de la fourniture de biens ou de services, indiquez-le dans votre soumission. La Société peut exiger des informations supplémentaires de votre part et l'approbation de la sous-traitance ne sera pas automatique car les sous-traitants seront soumis au processus de diligence raisonnable de Palladium.

## **13. Pièces jointes**

Veuillez prendre connaissance de la documentation supplémentaire et des termes et conditions des contrats proposés dont vous devez tenir compte lors de la préparation de votre proposition. En soumettant votre offre, vous certifiez que vous êtes d'accord avec les termes et conditions du contrat tels qu'ils sont inclus dans cette sollicitation et que tous les prix incluent tous les aspects de la conformité requise avec les termes et conditions du contrat proposé.

Les soumissionnaires doivent fournir les pièces jointes suivantes :

- **Appendix 1: Termes de références**
- **Appendix 2 : Exemples illustratifs de paiement des livrables**
- **Appendix 3 : Approche Technique**
- **Appendix 4 : Offre financière**
- **ANNEXE A : Formulaire de l'audit préalable**
- **ANNEXE B : Certifications, assurances, déclarations et autres déclarations du bénéficiaire**
- **ANNEXE C : Modèle de tableau récapitulatif des financements obtenus des 3 dernières années**
- **ANNEXE D : Modèle de CV**
- **ANNEXE E : Questionnaire sur la lutte contre la Corruption Internationale**

- **ANNEXE F : Code de conduite des partenaires commerciaux**
- **ANNEXE G: Modèle de contrat de consultant indépendant**

Le code de conduite des partenaires commerciaux de Palladium et les directives relatives à la protection de l'enfance peuvent être téléchargés dans leur intégralité à l'adresse suivante :

<http://www.thepalladiumgroup.com/policies> ou être demandé par mail à l'adresse suivante :  
[Catalyze.procurment@thepalladiumgroup.com](mailto:Catalyze.procurment@thepalladiumgroup.com)

## Appendix 1: Termes de références

### I. Description Générale du programme

USAID CATALYZE ("le projet") est un projet mondial conçu pour faciliter les partenariats et élaborer des solutions afin de mobiliser 2 milliards de dollars de financement mixte du secteur privé et d'autres financements pour les pays partenaires de l'USAID. Le programme peut fonctionner dans n'importe quel secteur de développement ou région, permettant aux Bureaux et Missions de l'USAID à travers le monde de faciliter efficacement les solutions d'investissement qui répondent aux besoins de secteurs, de questions et de géographies spécifiques et de tirer parti du financement du secteur privé pour atteindre les objectifs de développement.

L'activité CATALYZE Finance for Resilience (CATALYZE F4R) déploiera 10,7 millions de dollars sur quatre ans pour connecter tous les types d'activités économiques dans le secteur agricole et celles menées par de jeunes entrepreneurs au Burkina Faso et au Niger aux financements et aux investissements. Le Projet CATALYZE F4R déploiera des "financements mixtes" en utilisant des fonds publics pour catalyser les financements privés pour les entreprises dirigées par des jeunes et les activités du secteur agricole dans les régions ciblées. L'objectif ultime de l'activité est d'améliorer les moyens de subsistance et d'accroître l'utilisation des financements pour les chaînes de valeur agricoles et les jeunes entrepreneurs dans les zones d'intervention (Tillabery, Maradi et Zinder au Niger). CATALYZE F4R est conçu pour fournir un soutien à la mobilisation de capitaux pour compléter et faire progresser le travail d'autres projets dans le portefeuille de l'USAID dans la région, y compris (mais non limité à) aux projets Yidgiri, West Africa Trade & Investment Hub, et Youth Connect.

Cette demande de propositions (DP) spécifique ne concerne que le Niger. Elle s'adresse principalement aux facilitateurs financiers consultants individuels ou bureaux d'étude régulièrement établis au Niger avec une forte expérience ou une ambition à forte de se spécialiser dans l'accompagnement des entreprises à la mobilisation de financements auprès des banques et des IMF. Cette demande de propositions est un appel aux intermédiaires financiers engagés dans l'expansion des prêts ou des investissements aux entreprises dans les secteurs de l'agriculture pour participer au programme de subvention P4R de CATALYZE F4R, afin de recevoir des paiements à chaque étape pour la mobilisation de nouveaux financements qui répondent aux qualifications énumérées dans cette demande de propositions. Les paiements à chaque étape seront effectués par CATALYZE F4R sur une base périodique, en fonction des capitaux privés débloqués par les IFs au profit des entreprises accompagnées grâce aux efforts de facilitation des FFs qui répondent à cet appel d'offre.

Les activités se concentreront principalement, mais pas exclusivement, sur les zones géographiques prioritaires, notamment Tillabery, Maradi et Zinder du Niger.

#### A. Objectifs

L'activité CATALYZE Finance for Resilience (CATALYZE F4R) sera axée sur trois objectifs :

1. Élargir l'accès au financement pour les entreprises et les producteurs dans les secteurs et groupes ciblés ;
2. Développer un réseau et renforcer les capacités des Facilitateurs Financiers (FFs) locaux ;
3. Fournir aux institutions financières (IFs) des incitations et des liens avec le marché pour augmenter l'accès au financement.

L'objectif de l'accès au financement (objectif 1) est primordial. Les activités de CATALYZE F4R seront conçues pour atteindre les objectifs 2 et 3 afin de réaliser l'objectif principal. L'approche de CATALYZE F4R consiste à fournir des paiements à chaque étape aux FFs et aux IFs lorsqu'ils obtiennent un financement pour les entreprises éligibles. L'activité ne prévoit pas que l'assistance technique soit une part importante de notre travail.

## B. Portée sectorielle et géographique de la mission

Les FFs seront éligibles pour recevoir des paiements à chaque étape pour des investissements ou la mobilisation de crédits à des entreprises opérant dans les hautes priorités de CATALYZE F4R et les régions listées dans le **tableau 1** ci-dessous.

CATALYZE F4R va octroyer des allocations d'incitations aux Facilitateurs Financiers (FFs) qui facilitent le lien entre les demandeurs de crédit (Producteurs, Coopératives de producteurs, Micro, Petites et Moyennes Entreprises) et les IFs dans les zones d'intervention et les chaînes de valeur ciblées

**CATALYZE F4R s'attend à ce que plus de 70 % des prêts décaissés soient destinés à des entreprises travaillant dans ces priorités élevées et dans les trois régions ciblées.** Les exemples d'entreprises pouvant bénéficier d'un soutien comprennent les négociants/vendeurs d'intrants, les producteurs (c'est-à-dire les agriculteurs et les coopératives d'agriculteurs), les transformateurs et entreprises de transformation, les agrégateurs, les fournisseurs de services de stockage, les commerçants, les détaillants, les exportateurs, les entreprises de logistique agricole et les fournisseurs de technologie etc. Tout maillon acteurs économiques des chaînes de valeur peut être un candidat au financement par CATALYZE F4R, par exemple, un financement qui soutient les producteurs ou les transformateurs agricoles (s'il est utilisé pour l'alimentation du bétail pour la volaille et/ou les petits ruminants) serait admissible.

Le financement d'entreprises ou de demandeurs de financement qui soutiennent des solutions transformatrices au niveau communautaire dans les régions ciblées par CATALYZE F4R (par exemple, l'énergie propre hors réseau, le développement d'outils de plantation mécanisés, etc.) peut également être admissible aux paiements à chaque étape.

L'incitation financière s'adresse principalement aux entreprises travaillant dans les chaînes de valeur et les régions ciblées. Cependant, les transactions pour toute entreprise cliente qui présente un lien commercial (achat, vente) ou d'affaire avec des producteurs dans les régions ciblées peuvent également être considérées comme un "financement qualifié" éligible aux paiements à chaque étape.

**Tableau 1. Régions ciblées et chaînes de valeur de CATALYZE F4R - Critères de financement qualifié pour les entreprises clientes/emprunteurs**

<b>Régions ciblées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tillabery, Maradi et Zinder</li></ul>
<b>Chaines de valeur agricoles prioritaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Niébé, Volailles et Petits ruminants</li></ul>
<b>Autres grandes priorités</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les investissements qui favorisent l'emploi et l'esprit d'entreprise des jeunes.</li><li>• Les investissements qui soutiennent les entreprises dirigées par des femmes.</li></ul>
<b>Autres chaînes de valeur agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mil</li><li>• Sorgo</li><li>• Manioc</li><li>• Haricot</li><li>• Sésame</li><li>• Arachide</li><li>• Pêche</li><li>• Bétail</li><li>• La transformation laitière</li><li>• Oignons</li><li>• Apiculture</li><li>• Pisciculture</li><li>• Riz</li><li>• Souchet</li></ul>



### C. Entreprises ciblées

CATALYZE F4R encourage et accueille favorablement la facilitation du financement des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes, ou des entreprises qui peuvent créer de nouvelles opportunités d'emploi pour un plus grand nombre de femmes ou de jeunes dans les 12 mois suivant l'obtention du financement. Par jeunes, on entend ici les personnes âgées de 18 à 29 ans.

**CATALYZE F4R s'attend à ce que plus de 40% de la valeur des prêts décaissés aillent à des femmes ou à des entreprises dirigées par des femmes et 30% à des entreprises dirigées par des jeunes.**

- **Définition du terme "Entreprise dirigée par des femmes" :**

Le terme « Entreprise dirigée par des femmes » s'entend ici d'une entreprise détenue, gérée ou contrôlée par des femmes. Pour qualifier une entreprise de détenue, gérée ou contrôlée par des femmes, les unités d'exploitation peuvent utiliser un ou plusieurs des trois critères suivants : la propriété, la gestion et le contrôle.

- **Propriété :** Pour qu'une entreprise soit qualifiée, une ou plusieurs femmes doivent détenir 51 % des parts de l'entreprise, sans condition et directement.
- **Gestion :** La femme doit occuper le poste de direction le plus élevé, le gérer à plein temps et se consacrer à plein temps à l'entreprise pendant les heures de travail normales de l'entreprise dans le même secteur d'activité ou un secteur similaire.
- **Contrôle :** La gestion et les opérations commerciales quotidiennes de l'entreprise doivent être contrôlées par une ou plusieurs femmes. Le contrôle signifie que la prise de décision à long terme et la gestion et l'administration quotidiennes des opérations commerciales doivent être effectuées par une ou plusieurs femmes.

- **Définition du terme " Entreprise dirigée par des jeunes" :**

L'expression définit une entreprise détenue, gérée ou contrôlée par des jeunes, dont l'âge est compris entre 15 et 29 ans. Pour qualifier une entreprise de détenue, gérée ou contrôlée par des jeunes, les unités d'exploitation peuvent utiliser un ou plusieurs des trois critères suivants : la propriété, la gestion et le contrôle.

- **Propriété :** Pour qu'une entreprise soit qualifiée, un ou plusieurs jeunes doivent détenir 51 % des parts de l'entreprise, sans condition et directement.
- **Gestion :** Le jeune doit occuper le poste de direction le plus élevé, le gérer à plein temps et se consacrer à plein temps à l'entreprise pendant les heures de travail normales de l'entreprise dans le même secteur d'activité ou un secteur similaire.
- **Contrôle :** La gestion et les opérations commerciales quotidiennes de l'entreprise doivent être contrôlées par un ou plusieurs jeunes. Le contrôle signifie que la prise de décision à long terme et la gestion et l'administration quotidiennes des opérations commerciales doivent être effectuées par un ou plusieurs jeunes.

Tout Facilitateur Financier qui développe des initiatives nouvelles, des approches ou des produits innovants visant à accroître l'accès des groupes et chaînes de valeur cibles de CATALYZE F4R et qui répondent à nos exigences peuvent également être éligibles pour le paiement d'incitatifs. Pour autant que le résultat final de cet appui ou service est la mobilisation de financement privé au profit de ses clients ou bénéficiaires de ses services.

### D. Définitions des domaines d'intervention de CATALYZE F4R

Bien que des entreprises de toutes tailles puissent bénéficier d'un financement dans le cadre de cette activité, les unités d'exploitation seront chargées de déclarer les montants de financement pour chacune des catégories ci-dessous :

- Les microentreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont employé moins de dix (10) personnes avec un chiffre d'affaires inférieur à quinze millions (15 000 000) francs CFA au cours des 12 mois précédents
- Les petites entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont employé de dix (10) à trente (30) personnes avec un chiffre d'affaires supérieur à quinze millions (15 000 000) francs CFA et inférieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) francs CFA au cours des douze (12) mois précédents ;



- Les moyennes entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont employé 31 à 100 personnes avec un chiffre d'affaires supérieur à cinquante millions (50 000 000) francs CFA et inférieur à un milliard (1 000 000 000) francs CFA au cours des douze (12) mois précédents ;
- Les grandes entreprises, c'est-à-dire les entreprises qui ont employé plus de cent (100) individus avec un chiffre d'affaires supérieur ou égal à un milliard (1 000 000 000) francs CFA au cours des douze (12) mois précédents.

Cet indicateur inclut les entreprises (telles que définies ci-dessus) recevant une assistance, y compris des services de développement commercial, directement ou par le biais d'une chaîne de valeur ou d'une chaîne d'approvisionnement soutenue par l'USG. Pour les besoins du programme de l'USAID, l'effectif des employés inclut l'entrepreneur et tout travailleur familial non rémunéré.

Une entreprise familiale détenue conjointement est une entreprise dans laquelle les membres de la famille partagent la propriété de manière relativement égale et dirigent la prise de décision sur la base d'un consensus.

Les activités de production végétale sont incluses, pour autant qu'elles remplissent les conditions requises sur la base de la taille de l'entreprise et du statut économique du propriétaire-exploitant et des employés.

#### E. Critères d'éligibilité de l'opération : Montant minimal du prêt

Pour le Projet CATALYZE F4R, nous distinguons trois types d'entreprises éligibles au programme.

- **Entrepreneur individuel (jeune ou femme) emprunteur pour la première fois** pour un minimum de prêt de \$500 (~270,75M XOF)
- **Entreprises à faible maturité** pour un minimum prêt de \$5,000 (~2,71M XOF)
- **Entreprises à forte maturité** pour un minimum prêt de \$5,000 (~2,71M XOF)

		<b>Entrepreneur Individuel</b>	<b>Entreprise à faibles maturité</b>	<b>Entreprise à bonne maturité</b>
1.	Minimum de prêt	\$500 (~270,750 XOF)	\$5,000 (~2,710,000 XOF)	\$5,000 (~2,71M XOF)
2.	Secteur formel / informel	Secteur informel	Secteur formel ou informel	Secteur formel
3.	Nombre d'années d'historique de crédit	Aucune expérience de crédit	Une (01) année au plus	Deux (02) année au moins
4.	Si agricole, Niveau de maîtrise du processus de production / transformation	Pas de conditions particulières	Faible capacité ou nouveau processus de transformation ou nouveau réseau d'approvisionnement (chez les producteurs)	Entreprise existante avec une idée assez précise de son projet et une bonne maîtrise du processus de production et de transformation et un système d'approvisionnement bien maîtrisé.
5.	Accès au marché et ses produits se vendent bien	Pas de conditions particulières	L'entreprise ne dispose d'aucune stratégie de commercialisation clairement établie. La proportion des produits et/ou services vendus varie d'une année à l'autre avec divers clients.	L'entreprise a au moins deux années de relation avec un ou plusieurs clients bien identifiés ; et au moins 80% de la production ou des services est vendu à travers des contrats.

## **F. Spéciale Termes**

Les FFs sélectionnés feront partie du réseau de FFs de CATALYZE F4R et devront participer aux activités de mise en réseau et aux leçons apprises. Ils devront fournir des rapports d'avancement réguliers et fournir des documents pour vérifier les détails liés à chaque transaction de prêt réussie au profit des entreprises cibles, à l'équipe de CATALYZE F4R et respecter les termes de l'accord de subvention standard.

CATALYZE F4R accordera des subventions de type " pay-for-results " (P4R) à des facilitateurs financiers locaux (FFs) pour fournir des services de facilitation financière aux entreprises des chaînes de valeurs ciblées par CATALYZE F4R afin de préparer les demandes de financement et les dossiers pour les prêts et les investissements auprès des IFs.

Les FFs devront accompagner CATALYZE F4R dans la mobilisation des financements et des investissements pour les entreprises opérant dans les chaînes de valeur cibles de CATALYZE F4R, comme décrit en détail dans la section B. "Secteur et portée géographique de la mission". Le financement peut inclure le fonds de roulement, l'investissement en capital, la dette, et/ou les investissements en capital dans les régions prioritaires et focalisées.

Le programme CATALYZE F4R encourage et accueille favorablement la facilitation du financement des entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes, ou des entreprises qui seront en mesure d'employer plus de femmes ou de jeunes une fois qu'elles auront reçu un financement.

Les FFs sont censés identifier de manière indépendante les opportunités d'investissement qui peuvent bénéficier d'un soutien, comme indiqué ci-dessus dans la section B. En outre, CATALYZE F4R partagera avec les FFs sélectionnés les opportunités de financement que CATALYZE F4R a identifiées par le biais de ses réseaux et contacts.

Indépendamment de cette passation de marché, il est important de le noter, CATALYZE F4R accordera également des subventions de type " pay-for-results " (P4R) à des institutions financières (IFs) et fournira une liste des IFs afin que les FFs puissent les cibler et travailler avec elles comme partenaires potentiels dans le développement de leur pipeline d'affaires.

Les FFs devront travailler avec ces IFs pour faciliter des opportunités d'investissement pour les entreprises clientes.

## **G. Notes et informations diverses**

### **1. Avis d'attribution**

Après approbation de l'USAID, les soumissionnaires sélectionnés recevront un avis d'attribution signé par le Chef de Projet de Palladium ou le partenaire commercial régional (selon les seuils autorisés) en tant que document d'autorisation.

### **2. Rapports**

Les FFs doivent se conformer aux exigences de rapports mensuels basés sur le modèle Excel de rapport de FF qui sera fourni par CATALYZE F4R. Les rapports mensuels fourniront des mises à jour sur l'état d'avancement des FFs qui prévoient atteindre les jalons de leur accord de subvention et de facturer les frais de succès. Les rapports seront soumis par voie électronique aux experts access to finance et au responsable des subventions et des achats de CATALYZE F4R.

### **3. Plan de travail**

Les soumissionnaires sélectionnés devront remplir un plan de travail sous forme de diagramme de Gantt. Le plan de travail doit inclure les activités, le calendrier et les jalons de la mise en œuvre de l'approche proposée pour étendre le financement et/ou développer et mettre en œuvre l'innovation proposée.

### **4. Normes d'utilisation et d'affichage du logo de l'USAID**

Le soumissionnaire retenu doit suivre la disposition standard obligatoire intitulée AFFICHAGE ET COMMUNICATIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE FINANCIÉE PAR L'USAID (juillet

2015) pour préparer le plan d'affichage et d'identification. Ceci est une disposition obligatoire dans toutes les subventions, sauf en cas d'exclusion.

#### **5. Conformité environnementale**

Le projet réalisera un examen environnemental initial ou une évaluation environnementale lorsque l'activité proposée ou l'activité d'investissement peut avoir un impact direct sur l'environnement, afin de garantir la conformité avec le 22 CFR 216 et les directives environnementales de l'USAID.

#### **6. Contact**

Les candidats peuvent utiliser l'adresse électronique suivante pour contacter Palladium concernant cette opportunité de financement : [Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com](mailto:Sahel.CATALYZE.Procurements@thepalladiumgroup.com)

## Appendix 2. Exemples illustratifs de paiement des livrables

Exemple illustratif 1 : Si un FF conclut avec succès un accord avec **une entreprise individuelle dirigée par une femme ou un jeune**, et qu'il réussit à conclure un investissement de **\$ 2 000**, il sera payé comme suit :

Livable	Calcul	Paiement
<b>Livable 1</b> : Rapport de pipeline complété avec la transaction selon les objectifs de CATALYZE F4R	Montant fixe \$1,000	\$1 000
<b>Pour le premier prêt</b>		
<b>Livable 2</b> : Preuve du dépôt de la requête de financement et financement de l'entreprise cliente	Entreprise individuelle dirigée par une femme ou un jeune : Montant forfaitaire unique (1 x \$50)	\$50
	Commission de succès sur le montant du crédit décaissé : Le plus élevé de 100 \$ (~54 150 XOF) et 4,50 % de la valeur de la transaction (\$ 2 000 x 4.50% = \$ 90 < \$100) Donc le montant forfaitaire unique pour ce prêt sera \$100	\$100
	<b>Paiements supplémentaires.</b> Une majoration de 1% pour cette entreprise portée par des femmes ou des jeunes : (\$ 2 000 x 1% = \$20)	\$20
<b>Total à payer</b>		<b>\$1 170</b>
<b>Pour un second du même montant (\$ 2 000) prêt destiné à servir un objectif différent</b>		
<b>Livable 2</b> : Preuve du dépôt de la requête de financement et financement de l'entreprise cliente	Entreprise individuelle dirigée par une femme ou un jeune (Aucun paiement)	\$-
	Commission de succès sur le montant du crédit décaissé : Le plus élevé des deux montants suivants (50 USD ou 3% du montant du prêt) (\$ 2 000 x 3.00% = \$ 60 > \$50) Donc le montant forfaitaire unique pour ce prêt sera \$60	\$60
	<b>Paiements supplémentaires.</b> Une majoration de 0,5% s'il s'agit d'entreprises portées par des femmes ou des jeunes (\$ 2 000 x 0,5% = \$10)	\$10
<b>Total à payer</b>		<b>\$70</b>

Exemple illustratif 2 : Si un FF conclut avec succès un accord avec une entreprise **à faible maturité, dirigée par une femme ou un jeune** et qu'il réussit à conclure un investissement de \$ 10 000, il sera payé comme suit:

Livrable	Calcul	Paiement
<b>Livrable 1</b> : Rapport de pipeline complété avec la transaction selon les objectifs de CATALYZE F4R	Montant fixe \$1,000	\$1,000
<b>Livrable 2</b> : Preuve du dépôt de la requête de financement et financement de l'entreprise cliente	Entreprise de faible maturité Montant forfaitaire unique (1 x \$500)	\$500
	Commission de succès sur le montant du crédit décaissé : 4,50% de la valeur de la transaction pour un prêt d'au moins \$5 000 (\$ 10 000 x 4,5% = \$450)	\$450
	<b>Paiements supplémentaires.</b> Une majoration de 1% s'il s'agit d'entreprises portées par des femmes ou des jeunes (\$ 10 000 x 1,0 % = \$100)	\$100
<b>Total à payer</b>		\$2,050

Exemple illustratif 3 : Si un FF conclut avec succès un accord avec une **entreprise à forte maturité**, et qu'il réussit à conclure un investissement de **\$ 20 000. L'entreprise rembourse le prêt dans les délais et en totalité**, il sera payé comme suit :

Livrable	Calcul	Paiement
<b>Livrable 1</b> : Rapport de pipeline complété avec la transaction selon les objectifs de CATALYZE F4R	Montant fixe \$1,000	\$1,000
<b>Livrable 2</b> : Preuve du dépôt de la requête de financement et financement de l'entreprise cliente	Entreprise avec une bonne maturité Montant forfaitaire unique (1 x \$250)	\$250
	Commission de succès sur le montant du crédit décaissé : 4,50% de la valeur de la transaction pour un prêt d'au moins \$5 000 (\$20 000 x 4,50% =\$900)	\$900
	<b>Paiements supplémentaires.</b> Une majoration de 1% s'il s'agit d'entreprises portées par des femmes ou des jeunes (Non applicable - \$0 )	\$0
<b>Livrable 3:</b> . (Applicable aux prêts de plus de 12 mois et de plus de 10 000 USD ou ~5.4M XOF) certification de l'IF confirmant que le prêt est en règle	<b>PRIME DE PRÊT EN RÈGLE.</b> une rémunération fixe d'un montant de 1 000 USD (536 420 XOF) (\$1 000 x 1 = \$1 000)	\$1,000
<b>Total à payer</b>		\$3 150

### **Appendix 3 : Proposition technique et approche méthodologique**

#### **I. Approche technique**

1. Veuillez décrire votre expérience en termes d'accompagnement des entreprises agricoles de façon générale et sur l'appui à l'élaboration de plan d'affaires et à la mobilisation de financement en particulier ; Décrivez vos zones d'intervention (commune, province et région) en prenant le soin de préciser les appuis apportés aux entreprises agricoles dans chacune de ses zones.  
Veuillez également compléter le tableau se trouvant dans **l'annexe E**, détaillant l'évolution des crédits mobilisés grâce à votre assistance au profit des MPME/exploitants agricoles/femmes entrepreneurs/jeunes au cours des trois (03) dernières années (2018, 2019, 2020) dans les régions et chaînes de valeur ciblées.
2. Quelle stratégie ou approche vous proposez pour augmenter le volume de crédit fourni dans chacun des domaines énumérés ci-dessous ? Comment trouverez-vous les clients éligibles ? Comment allez-vous valider les besoins financiers des clients ? Comment trouverez-vous une source de fonds spécifique pour chaque client ou type spécifique de projet ?
  - a. Régions cibles : Tillabéry, Maradi, Zinder ?
  - b. Chaînes de valeur agricole hautement prioritaires : niébé, volaille, petits ruminants ?
  - c. Autres chaînes de valeur : **Mil, Sorgho, Mais, Manioc, Haricot, Sésame, Arachide, Pêche, Bétail, Transformation laitière, Oignons, Apiculture, Pisciculture, Riz, Souchet**
  - d. Autres hautes priorités : Entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes ?
  - e. Entreprises qui génèrent de nouveaux emplois dans les 12 mois suivant l'obtention du prêt ?
3. Combien de nouveaux clients et de prêts, en valeur et en volume, ajouteriez-vous à votre portefeuille au cours des 12 prochains mois dans le cadre d'un programme tel que le Sahel F4R pour chacun des domaines d'intervention suivants :
  - a. Régions cibles : Tillabéry, Maradi, Zinder ?
  - b. Chaînes de valeur agricole hautement prioritaires : niébé, volaille, petits ruminants ?
  - c. Autres chaînes de valeur : **Mil, Sorgho, Mais, Manioc, Haricot, Sésame, Arachide, Pêche, Bétail, Transformation laitière, Oignons, Apiculture, Pisciculture, Riz, Souchet**
  - d. Autres hautes priorités : Entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes ?
  - e. Entreprises qui génèrent de nouveaux emplois dans les 12 mois suivant l'obtention du prêt ?

## Appendix 4 : Proposition technique et approche méthodologique

Livrables	Livrables et justificatifs	Premier prêt			Second prêt		
		Honoraires en CFA	Type et nombre de clients	Montant total en CFA	Honoraires en CFA	Type et nombre de clients	Montant total en CFA
1	Rapport de pipeline complété avec la transaction suivant les objectifs de Catalyze F4R	536,420	-	536 000			
2	Début du processus de financement de l'entreprise (soumission de prêt)	27,075	Nombre d'entreprises individuelles				
		270,750	Nbre d'entreprises a faible maturité				
		135,275	Nb des entreprises avec une grande maturité				
	Début du processus financement entreprises (approbation de prêt)	54,150	Nbre entreprises individuels		27,075	Nbre entreprises individuels	
		4,5%	Nbre d'entreprises et montant		3%	Nbre d'entreprises et montant	
		1%	Nbre d'entreprises dirigées par des jeunes et des femmes et montant		0,5%	Nbre d'entreprises dirigées par des jeunes et des femmes et montant	
3	Prime de prêt en réglé	536,420	Nombre		268,210		
<b>Total</b>							